

LE POEME HERALDIQUE DE PIERRE BRANTSCHEN ET L'ECOLE SEDUNOISE

autour de 1600

Avant-propos

En hommage à la Société suisse d'Héraldique, à l'occasion de sa venue en Valais, le numéro des *Annales valaisannes* de mai 1958 a été consacré aux *Emblèmes et poèmes héraldiques du Valais des VII Dizains*.

Rédigée par les chanoines Dupont Lachenal et Marcel Michellet et par le soussigné, cette publication a provoqué la découverte d'un exemplaire complet de la plaquette héraldique du XVII^e siècle dont on ne connaissait qu'un exemplaire incomplet aux Archives cantonales, lequel faisait l'objet des études présentées en 1958.

Nos remerciements les plus profonds vont à M. le D^r Michel de Riedmatten et à son fils M. Bernard de Riedmatten, à Berne, qui, après lecture de notre publication, ont eu la très grande obligeance de mettre à notre disposition l'exemplaire complet de l'imprimé original conservé dans leurs archives.

La satisfaction que nous apporte cette découverte est d'autant plus vive qu'elle nous permet, d'une part, de compléter et de rectifier, dans les pages qui suivent, les circonstances qui ont motivé l'impression de cette plaquette rarissime et qu'elle confirme, d'autre part, les déductions de notre étude typographique.

Les circonstances du poème

En formulant diverses hypothèses sur les circonstances qui expliqueraient l'impression de la plaquette du XVII^e siècle, nous écrivions : « Pendant la période de 1600 à 1630, les seuls événements importants qui ont eu lieu en Valais sont : les élections au Siège épiscopal de Sion d'Adrien II de Riedmatten en 1604 et d'Hildebrand Jost en 1613, ou leurs consécérations (1606, 1614), et, solennité plus importante encore, le renouvellement de l'alliance du Valais avec les VII Cantons catholiques ».

Or, l'exemplaire complet des archives de Riedmatten lève le voile de l'inconnu et précise l'auteur du texte et les causes qui en ont motivé l'impression.

Les deux premières pages dédiées nous font connaître les personnes auxquelles s'adresse cet hommage : Au Révérendissime et Illustrissime évêque de Sion Hildebrand de Riedmatten, aux Vénérables dignitaires et chanoines du Chapitre de la cathédrale de Sion, ainsi qu'aux Magnifiques et Illustres grands-baillis Jean In-Albon, Antoine Mayenzet, Mathieu Schiner, Egidius Jossen, Georges Michel, et aux bannerets François de Platea et Jean Roten, tous qualifiés de Mécènes.

Dans la deuxième et dans l'avant-dernière page, l'œuvre est signée par son auteur. Voici le texte final : « *Petrus Brantschen, Ludi litterarii apud Sedunenses Moderator, Anno sal. hum. 1603, canebat* ». C'est donc l'an du salut de l'humanité 1603 que Pierre Brantschen, directeur de l'école littéraire à Sion, a chanté, c'est-à-dire composé ce poème.

Enfin, la dernière page comporte deux marques intéressantes : la première, celle de son imprimeur : Guillaume Maes ou Mäs à Fribourg, avec la date de l'impression : 1604, et, dans le papier lui-même, un filigrane, différent de ceux des pages précédentes, attestant aussi l'origine et le nom du fabricant du papier.

Quoique l'œuvre de Brantschen n'ait pas de connexion avec le renouvellement de l'alliance des VII Cantons catholiques avec le Valais, célébré à Sion en 1602, cette œuvre, témoignage de reconnaissance de notre maître d'école aux mécènes ecclésiastiques et civils de l'école sédunoise, présente un réel intérêt historique et littéraire, en même temps que son impression constitue une œuvre typographique de grande valeur. Cette plaquette est incontestablement un document qui mérite notre attention.

L'ÉCOLE SEDUNOISE

I. Fondation et évolution

Sans vouloir remonter jusqu'au moyen âge, rappelons que la ville épiscopale de Sion possédait une école capitulaire qui apparaît pour la première fois dans les documents en 1309.

Par la suite, l'école, de capitulaire qu'elle était primitivement, revêtit peu à peu un caractère de plus en plus national. Le Chapitre la confia à la Ville de Sion et à la Patrie valaisanne : elle sera dès lors appelée : « *Scolas sedunenses ac eciam totius patrie Vallesi* »¹.

Cette institution — que nous qualifierions aujourd'hui d'enseignement secondaire — initiait les jeunes Valaisans aux principes de la langue latine officielle et savante, ainsi qu'à la grammaire et aux arts libéraux. Nombre d'ecclésiastiques et de juristes y trouveront la source de leurs premières études et c'est là que débutera leur savoir qui leur permettra d'occuper plus tard les principales charges religieuses et civiles du pays.

La fermentation intellectuelle et les bouleversements religieux et politiques du XVI^e siècle auront sur cette école de profondes répercussions.

De nombreux Valaisans, avides d'étude et désirant parfaire leur instruction, se rendent alors dans des Universités étrangères où ils acquièrent non seulement les sciences, mais aussi le souffle des nouvelles doctrines. Aussi, pour empêcher cet exode étudiant et enrayer la propagation de la Réforme, il devenait nécessaire de doter le pays d'une bonne école nationale.

C'est à cette fin que la Diète, prenant toujours davantage la direction des affaires publiques et restreignant d'autant le pouvoir temporel des évêques, décréta, le 1^{er} janvier 1528, l'ouverture de cette école nationale à Sion.

Sont tenus de contribuer à son entretien : les Dizains, la Bourgeoisie de Sion par la mise à disposition du logement, le Chapitre cathédral et l'Évêque, qui se déclarent d'accord de contribuer à cette école par leur participation financière².

¹ J. Gremaud, *Documents relatifs à l'histoire du Valais*, dans MDSR, t. IV, p. 587.

² Mario Possa, *Die Reformation im Wallis bis zum Tode des Bischofs Johann Jordan 1565*, dans *Blätter aus der Walliser Geschichte* (= BWG), t. IX, p. 86.



**Frontispice aux armes de la Ville de Sion
en tête du Règlement du Collège en 1679**

On remarquera la devise :
Civitas Sedunensis
intellectu prudens, voluntate pia, manu fortis

Composition de Wolfgang Kilian
maître-graveur à Augsbourg
Impression de Johann Ulrich Intikoffer
imprimeur à Sion

Pour diverses raisons, cette décision de la Diète resta sans effet³. Six ans plus tard, en 1534, une nouvelle décision est prise pour la création de l'école. Les ressources qui serviront à la rémunération du maître, et, pour la première fois, le montant de son traitement figurent dans les protocoles de la Diète⁴. A partir de cette date, les recès de la Haute Assemblée nous font connaître les prestations des contribuants, les conditions imposées aux maîtres et la nomination de ceux-ci.

Plusieurs d'entre eux étaient d'anciens élèves de l'école, mais la majorité avaient complété leurs études à l'Université de Bâle ou dans les Académies de Berne, Zurich, Genève, et ailleurs. D'autres étaient étrangers au pays, ce qui fut cause de nombreuses discordes et d'interventions à la Diète présentées par les Evêques, les Dizains supérieurs et les VII Cantons catholiques contre la formation de ces humanistes qui appartenaient souvent aux meilleures familles et se faisaient à leur retour instruments de pénétration des nouvelles doctrines dans la terre valaisanne.

L'histoire des trente premières années du XVII^e siècle montre, avec une éloquence tragique, toute la gravité de la crise où se jouèrent les destinées religieuses et politiques du pays⁵.

Pour la troisième fois, remarque un protocole de la Diète en 1603, il est avéré que le poste de maître à l'école nationale est occupé par un novateur étranger et la Diète enjoint à la Ville de Sion de renvoyer ce maître d'école dangereux⁶.

Pour obvier aux nouveautés doctrinales, qui jetaient des ferments de désordre et de révolte, la nécessité d'une meilleure éducation de la jeunesse s'imposait. Aussi, pour cette œuvre importante, l'évêque Adrien II de Riedmatten, vers la fin de 1607, fit appel à l'Ordre déjà réputé des Jésuites.

Ceux-ci s'établirent d'abord dans la grande paroisse d'Ernen, puis, presque en même temps, en 1608, à Saint-Maurice de Laques et Venthône. Enfin, malgré les nombreux obstacles dressés par leurs adversaires, les Jésuites se fixèrent, en 1625, à Sion⁷.

Après deux années d'enseignement, la lutte des « Patriotes » valaisans contre l'évêque Hildebrand Jost enchaînait de nouveaux épisodes en contraignant le prélat à renoncer au pouvoir temporel, tandis que la Diète prononçait l'exclusion des Jésuites de tout le pays.

³ *Ibidem*, p. 86.

⁴ *Abscheids*, Archives cantonales du Valais (= ACV), 204/2, p. 44.

⁵ Jérôme Zimmermann, *Essai sur l'Histoire du Collège de Sion*, Sion, imprimerie Pfefferlé, 1914, p. 8.

⁶ Ferdinand Schmid, *Geschichtliches über das Unterrichtswesen im Kanton Wallis*, dans *BWG*, t. II, pp. 7-8.

⁷ *Ibidem*, pp. 8-12.

A la suite de ces événements, le Collège fut administré par la Bourgeoisie de Sion jusqu'au retour et au rétablissement de la Compagnie de Jésus, en 1734, sous l'épiscopat de François-Joseph Supersaxo⁸.

Deux documents, les règlements du Collège de Sion imprimés en 1679 et 1714, sont de précieux témoignages de cette époque, non seulement par l'esprit et les principes qu'ils énoncent, mais aussi par leur typographie et par les gravures héraldiques qui les rehaussent, aux armes de la Ville de Sion⁹.

II. Les édifices

Les différents auteurs qui parlent de l'école capitulaire séduinoise ne nous disent presque rien des lieux où se donnait cet enseignement.

« Occupant primitivement un bâtiment au nord de l'église actuelle de la Sainte-Trinité, elle continua son œuvre bienfaisante à travers les siècles », écrit le chanoine Tamini¹.

Cette phrase fait allusion au bâtiment dont nous parlerons dans la suite, mais qui ne remonte qu'à 1578.

On peut présumer que pendant tout le moyen âge, où le droit de chancellerie était l'un des fleurons de la régale de l'évêque², cette école devait être située à proximité de l'évêché, dans l'un des immeubles qui formaient un ensemble d'édifices ecclésiastiques à proximité de l'église Saint-Pierre³. On pourrait aussi penser que l'école capitulaire devait se trouver au siège du Chapitre, dans l'enceinte de Valère, où apparaît, au cours des siècles, la résidence de quelques maîtres d'école ou *Ludimagistri*⁴.

⁸ Sur l'évêque François-Joseph Supersaxo (1701-1734), cf. Tamini et Délèze, *Vallesia Christiana*, pp. 73 et 500 ; *Armorial du Valais*, pp. 252-253 ; D. Imesch, *Die päpstlichen Freiplätze für Walliser an St. Barbara in Wien* — où Supersaxo fit ses études et publia une thèse : *Novus rex in Bethlehem*, qu'il dédia à l'évêque Adrien V de Riedmatten —, BWG, t. VI, p. 417.

⁹ Léon Imhoff, *Les imprimeurs séduinois, Johann-Ulrich Intikofer* (1679-1681), dans *Annales valaisannes* (= AV), 1942, N° 4, pp. 559-560, et Maurice Naterer (1714-1729), dans AV, 1949, N°s 1-2, pp. 2-3.

¹ Tamini et Délèze, *op. cit.*, p. 103.

² Maurice Mangisch, *De la situation et de l'organisation du Notariat en Valais sous le régime épiscopal*, Sion, 1913, p. 47.

³ Louis Blondel, *Les origines de Sion et son développement urbain au cours des siècles*, dans *Vallesia*, t. VIII, 1953, pp. 19-47.

⁴ Gremaud, *op. cit.*, pp. I-VIII ; *Visitationes Civitatis Sedunensis*, Archives de la Bourgeoisie de Sion, ACV, 1660-1679, 249/7.



Fragment de la vue de Sion par Hans Ludolff dans la Chronique de Mathieu Merian, 1642

Au centre : M. le Collège ou Ecole de Sion

En haut : K. L'église Saint-Pierre — F. Ancien évêché — L. Ruines de l'église de la Trinité
A gauche : C. La Majorie (alors résidence épiscopale) — D. Le Vidômat

La première mention de constructions scolaires nous est fournie par un recès de Diète. Dans la seconde partie du XVI^e siècle, en 1571, la Diète décide, en effet, la construction, à Sion, d'un bâtiment pour les archives du pays avec des locaux pour l'école⁵.

Plusieurs Dizains refusant leur participation, cette décision ne se réalisera que sept ans plus tard, à la suite d'un nouveau décret. Encore cette réalisation ne se fera-t-elle que grâce à l'énergie du chanoine Adrien de Riedmatten⁶, Abbé de Saint-Maurice, doyen du Chapitre de Sion, grand-vicaire de son oncle âgé l'évêque

⁵ Sigismond Furer, *Geschichte von Wallis*, t. I, p. 297 ; A. Grenat, *Histoire moderne du Valais, 1836-1815*, p. 235.

⁶ Cf. notre note 50 dans *Le Valais des VII Dizains*, dans AV, 1958, N° 3, p. 355.

régnant Hildebrand de Riedmatten, à qui il succédera sur le trône épiscopal de Sion. C'est ainsi que l'évêque Hildebrand, sans renoncer à l'immeuble qu'il venait d'édifier (1578) pour servir d'arsenal et de chancellerie, autorisa les Sept Dizains à y ajouter un étage pour servir aux archives et à l'école⁷.

Sous l'épiscopat d'Hildebrand Jost, en 1626, la Bourgeoisie de Sion, sans consulter l'évêque et encore moins lui demander une autorisation, transféra l'école de l'étage supérieur au rez-de-chaussée. Blessé d'un procédé aussi désinvolte, Mgr Jost fit placer ses armoiries sur la porte du bâtiment en signe de propriété épiscopale. Les Dizains placardèrent alors leur écusson aux sept étoiles et renvoyèrent le sien à l'évêque en lui annonçant « que le maître d'école admis à Sion enseignerait dans cette maison, qu'ils le prenaient sous leur protection, car chaque Dizain a le pouvoir d'établir des écoles et des maîtres pour former leur jeunesse ès science et vertus »⁸.

Cet édifice, cité sous lettre « M » et désigné dans la légende : « Schule », est visible sur la gravure de Sion gravée par Hans Ludolff, parue dans la Chronique de Mérian en 1642. L'architecture de cet édifice — construit une trentaine d'années après l'incendie et la reconstruction de la Majorie, en 1532-1539, par l'évêque Adrien I^{er} de Riedmatten⁹ — présente, par ses façades et ses pignons crénelés, les mêmes caractéristiques que les constructions avoisinantes.

Depuis 1571, ce bâtiment sera le théâtre de plusieurs changements. D'école nationale, il deviendra de 1625 à 1627 le premier collège des Jésuites à Sion. Après le départ de ces derniers, l'école demeure soumise à la juridiction de la ville qui y nomme des maîtres tels que les Vogler, Huober, Johannes Strack¹⁰, le

⁷ *Abscheids*, ACV, 204/2, pp. 509-510 ; Furer, *op. cit.*, pp. 297-345 ; Tamini et Délèze, *op. cit.*, p. 68 ; Grenat, *op. cit.*, p. 235.

⁸ Grenat, *op. cit.*, p. 235 ; Furer, *op. cit.*, p. 345.

⁹ Albert de Wolff, *Les projets de restauration de la Majorie après l'incendie de Sion en 1788*, dans *Vallesia*, t. I, 1946, pp. 81-85.

¹⁰ Joannes Strack senior, notaire apostolique, maître d'école et second imprimeur séduinois. Originaire du Duché de Baden, il est naturalisé Valaisan par la Diète de juin 1640. Il avait épousé, probablement en secondes noces, Jeanne-Antonia, fille du capitaine Antoine Stockalper, de Brigue. Ses fils, dont l'un de même prénom, firent leurs études à l'Université de Fribourg-en-Brigau où ils sont immatriculés en 1653 et 1655-56. Une fille, Marie-Catherine, demeurant dans la maison d'Etienne de Platea, quartier de Malacuria, est citée jusqu'en 1698. La veuve de Jean senior apparaît encore en 1675 ; lui-même décède vers 1652. Une pièce de vers acrostiches rédigée par Jean Strack junior et adressée à Jean Schiner fut publiée en 1648 ; nous reviendrons sur ce texte dans une future publication.

Cf. Léon Imhoff, *Les débuts de l'imprimerie en Valais. Joannes Strack (1647-1652)*, dans *AV*, 1941, N° 3, pp. 312-313 ; *Abscheids*, copie transcrite par de Courten, ACV, vol. IV, N° 20, p. 588 ; *Visitationes Civitatis Sedunensis*, ACV, années 1600-1698 ; *Anagramme Joannis Schiner*, 1 feuille imprimée, 1648, obligamment communiquée par MM. Michel et Bernard de Riedmatten à Berne, que nous remercions très vivement.

Dr de Sépibus ¹¹, le chanoine Mathias Will ¹², Claude Semblanet ¹³,

¹¹ Dr Jean de Sépibus. Fils de Christian II et d'Agathe Belwalder, né à Moerel au début du XVII^e siècle, docteur en théologie et protonotaire apostolique. Recteur de Saint-Sébastien à Valère, en 1639, recteur et professeur de théologie morale au Collège de Sion de 1640 à 1642, puis curé de Sion en 1649, chanoine en 1642, grand-chantre en 1649, official et vicaire général en 1659. De 1646 à sa mort, il fut le procureur du Chapitre. Il apporta une importante contribution au renouveau de la vie religieuse et au développement artistique et culturel du pays ; on lui doit notamment la construction de la chapelle de Molignon, près Sion ; la décoration d'une salle de Valère par des fresques, et — œuvre tout particulièrement digne d'admiration, dont il fut l'un des mécènes et le principal initiateur — la construction des stalles de la cathédrale de Valère, due aux sculpteurs Ruof, Knecht, Adamer et Kurchenberger. En 1666, avec l'évêque Adrien IV de Riedmatten, Jean de Sépibus recommande l'ouvrage du Père Sigismond Bérody sur le roi saint Sigismond, ouvrage imprimé par Ludwig Schreiber à Sion. L'hommage héraldique manuscrit de 1639, conservé à Grandvaux, et qui s'apparente au poème de Brantschen, est peut-être aussi une œuvre de Jean de Sépibus. Celui-ci est décédé à Sion en 1669.

Cf. *Armorial du Valais*, p. 240 ; A. Donnet, *Guide artistique du Valais*, p. 59 ; Léon Dupont Lachenal, *Le Valais des VII Dizains, emblèmes et poèmes héraldiques*, dans AV, 1958, N° 3, pp. 330 et 358-359 ; Dionys Imesch, *Die Reichnung für die Chorsthühle auf Valeria*, dans BWG, t. VI, pp. 141-145 ; Jérôme Zimmermann, *op. cit.*, pp. 34-35 ; Tamini et Délèze, *op. cit.*, p. 498 ; J. Lauber, *Verzeichnis von Priester aus dem deutschen Wallis*, dans BWG, t. VI, pp. 490-491 ; Léon Imhoff, *Heinrich-Ludwig Schreiber, troisième imprimeur sédunois*, dans AV, 1942, N° 1, p. 388.

¹² Mathias Will (1613-1698), Dr en philosophie et en théologie. Originaire de Schwendi (Unterwald), fils de Laurent-Michel et d'Elisabeth Dietzig, de Brigue, où il est né en 1613. Il fit ses études à Milan, Vienne et Fribourg-en-Brigau. Recteur à l'hôpital de Brigue en 1641, administrateur de Glis en 1642. La même année il est placé à la tête du Collège de Sion où il professe de 1642 à 1644. Puis il est curé de Muzot en 1649, de Loèche en 1651, recteur puis chanoine de Sion en 1655, doyen de Valère en 1682 ; il meurt en 1698 et est inhumé dans la chapelle de Sainte-Catherine à l'église de Valère. Vénéralisé comme un saint et considéré comme thaumaturge, son tombeau est visité par la population. Mathias Will est, en 1666, témoin du contrat passé entre l'évêque Adrien IV de Riedmatten et l'imprimeur Ludwig Schreiber pour l'impression du livre écrit par le Père Sigismond Bérody, de Saint-Maurice : *Histoire du Glorieux Saint Sigismond, Martyr, Roy de Bourgogne, Fondateur du célèbre monastère de Saint Maurice*.

Cf. Laurent Burgener, *Biographie du Vénéralisé Mathias Will*, Sion, imprimerie L. Schmid, 1875, 32 pages ; *Armorial du Valais*, p. 295 ; Grenat, *op. cit.*, pp. 342-343 ; Zimmermann, *op. cit.*, p. 35 ; Tamini et Délèze, *op. cit.*, p. 508 ; Léon Imhoff, *Heinrich-Ludwig Schreiber*, dans AV, 1942, N° 1, p. 388.

¹³ Philippe Farquet attribue l'origine de la famille Semblanet à Vallorcine (Savoie). Plusieurs actes d'acquisitions et de ventes consignés dans un inventaire manuscrit en possession de M. Alphonse de Kalbermatten, architecte à Sion, que nous remercions pour sa communication, confirment cette assertion. L'un d'entre eux spécifie cette origine : « Acquisition et vente de la famille Semblanet, originaire du Val Ursine, établie à Martigny au commencement du XVII^e siècle ».

Un membre de cette famille, Claude Semblanet, construisit, en 1617, la chapelle Notre-Dame de Compassion à la Bâtiat. Il est ensuite cité à Sion où il enseigne au Collège de 1645 à 1667 sous le rectorat de Mathias Will. En 1648, il est avec Frédéric Heny, imprimeur, de Strasbourg, Conradi Kleinmann, tisserand, Jacob Moser, voiturier, Joseph Jost (Jodoci), huissier, l'un des assistants témoins au premier inventaire connu de l'imprimerie sédunoise,

et nombre d'autres, qui continuèrent à prodiguer leur enseignement¹⁴ jusqu'à la rentrée des Jésuites en 1734.

Avec ce retour de la célèbre Compagnie, une nouvelle impulsion fut donnée à la vieille école. Tout le quartier deviendra le centre scolaire sédunois et des transformations importantes modifieront cet ensemble d'édifices qui dominent magnifiquement la ville.

La première étape de ces changements suivit la donation à la Bourgeoisie de Sion, pour servir d'école et de résidence aux Pères Jésuites, de sa demeure familiale, par l'ancien recteur des écoles et chanoine Paul-Marie de Torrenté, selon ses volontés transcrites dans un acte du 18 février 1728¹⁵ :

« Soucieux de la bonne formation de leurs enfants et des autres, les Magnifiques et respectables Seigneurs de Sion favorisent le progrès des

inventaire dressé par le notaire Abraham Juillet en présence du bourgmestre Nicolas de Torrenté pour la Bourgeoisie et du remettant le maître d'école Johann Strack et de sa femme.

Un acte du 10 juillet 1661, nous fait connaître des ventes de champs et de vignes, situés à Martigny, par Antoinette Chappaz à Claude Semblanet. On ne connaît ni l'année de la mort ni le lieu de sépulture de Claude Semblanet. Est-ce Sion ou Martigny ?

Par les alliances contractées entre la famille Semblanet et celle — fort considérée — des Ganoz, nous avons la chance de connaître les armes de la famille Semblanet. La première de ces alliances est connue par une quittance de tutelle accordée à Etienne Ganoz, en 1651, par Jean Semblanet mari de Michelle Ganoz. La seconde a laissé un souvenir dans un livre manuscrit, en notre possession, contenant les Statuts du Valais de 1571, exemplaire qui fut la propriété du notaire Antoine Ganoz et qui est daté de 1698. L'ex-libris de ce manuscrit, sur la page de garde, montre un écu écartelé : au 2^e et au 3^e quartiers les armes Ganoz : d'azur à cinq losanges d'argent posés en croix, surmontés de trois étoiles à six rais d'or rangées en chef ; au 1^{er} et au 4^e celles, inconnues jusqu'à ce jour, des Semblanet : de gueules au croissant (d'or ?), soutenu de trois copeaux de sinople et surmonté d'un cœur enflammé (d'or ou d'argent ?) accompagné en chef de deux molettes (d'or ?). Cet écu est timbré d'un soleil figuré et rayonnant, avec la devise : *Sol sapientiae*, « Soleil de justice », ainsi que des initiales des deux conjoints : G. S. A. M. soit : Ganoz-Semblanet, Antoine-Marguerite.

Cf. Philippe Farquet, *Martigny*, 1953, p. 242, et *Les Fondateurs de la chapelle de la Bâtiaz*, dans *Nouvelliste valaisan*, 1944, N° 289 ; *Inventaire manuscrit de la famille de Kalbermatten*, archives de M. Alphonse de Kalbermatten, Sion ; *Inventaire de l'imprimerie de Sion*, manuscrit, ACV, tiroir 119, N° 4 ; *Statuta patriae Vallesii 1571*, manuscrit in-4° d'Antoine Ganoz, notaire, en notre possession ; A. Comtesse, *Ex-libris valaisans*, dans *AV*, 1929-31, N° 2, pp. 25-26.

¹⁴ Cf. *Le Valais des VII Dizains, emblèmes et poèmes héraldiques*, dans *AV*, 1958, N° 3, p. 359, n. 59.

¹⁵ Le Conseil bourgeoisial de Sion était alors composé de Jean-François-Joseph Udret, bourgmestre, Alphonse Ambüel, chevalier, Jacques-Arnold de Kalbermatten, capitaine, Jean-Antoine de Preux, consul, Jean-Adrien de Torrenté, questeur moderne.

Cf. *Acte de donation du chanoine et recteur du Collège Paul-Marie de Torrenté à la Bourgeoisie de Sion*, collection particulière.

études par leur antique gymnase dont ils entretiennent les maîtres à grands frais et qu'ils aiment à protéger par des dons variés.

C'est pourquoi, je me dépossède de tous ces meubles, immeubles, avec dépendances, pour servir au mieux la question des écoles, nourrice des vertus et par de là même propagatrice des choses divines et humaines.»

Cette belle demeure sera agrandie au cours du XVIII^e siècle, d'abord par l'adjonction d'une aile du côté du midi, puis par l'aménagement de divers locaux situés auprès de la maison principale¹⁶.

La seconde étape des transformations sera la reconstruction, après 1750, du bâtiment construit en 1578. Le nouvel édifice, plus vaste que le précédent, existe encore de nos jours : il occupe la longueur presque complète de la place face à l'église.

A en juger d'après l'état des lieux, il nous semble que nous avons affaire non à une reconstruction totale, mais à une adjonction ou prolongement de l'ancien bâtiment vers le levant. En effet, la partie située au couchant doit remonter à l'ancien bâtiment : l'épaisseur des murs, la salle voûtée de plain pied, les différences de niveaux avec l'étage contigu, tout indique que l'on procéda à un agrandissement plutôt qu'à une reconstruction totale de l'immeuble.

La partie de l'édifice qui est au levant est caractérisée par la nouvelle cage d'escalier du XVIII^e siècle, mais accuse une différence de niveau dans les salles du premier étage ; de plus, et ceci est un fait à remarquer, un droit de passage demeura en usage ici, en travers du bâtiment, en faveur de la famille de Torrenté pour sa propriété contiguë.

Nous pensons, en conséquence, que l'ancien édifice a bien été complété, en 1750, par l'adjonction d'une nouvelle partie au levant.

Quatre salles furent utilisées au début pour les classes inférieures du collège¹⁷, puis, lors du transfert de cette école supérieure à la rue de Lausanne, en 1869¹⁸, l'immeuble fut entièrement affecté aux écoles primaires des garçons confiées depuis 1849 aux Frères de Marie¹⁹, écoles qui y séjournèrent jusqu'à la construction d'un nouveau bâtiment à Condémines en 1933.

Depuis lors, l'ancien collège fut occupé par les écoles professionnelles sous le régime communal et cantonal²⁰, mais il sera abandonné sous peu par ces écoles lorsqu'elles s'installeront dans

¹⁶ J. Zimmermann, *op. cit.*, p. 59.

¹⁷ *Ibidem.*

¹⁸ Léon Imhoff, *La démolition des remparts, l'ouverture de la route et de la rue de Lausanne à Sion, 1830-1870*, Sion, 1951, p. 18.

¹⁹ *Centenaire de l'arrivée des Frères de Marie à Sion, 1845-1945*, p. 5.

²⁰ *Ibidem.*

le nouvel ensemble de bâtiments que l'Etat du Valais fait exécuter actuellement ²¹.

A ces transformations successives il faut ajouter encore celles des églises voisines qui ont donné à ce quartier sa physionomie actuelle.

L'ancienne église Saint-Pierre, qui fut durant des siècles le centre paroissial de la Cité ²², avait été attribuée en 1734 aux Jésuites. Elle a été transformée, en 1758, en théâtre ²³.

Sa voisine, l'église de la Sainte-Trinité, cédée à la Bourgeoisie de Sion par acte du 29 juillet 1756, par la famille de Riedmatten qui y avait son rectorat, fut, en 1805, démolie et reconstruite en « style jésuite », sur les plans de l'entrepreneur-architecte Joseph Andenmatten ²⁴.

III. Les maîtres

L'un des premiers maîtres connus de l'école sédunoise est **Simon In-Albon** ¹. Ancien élève de notre école, il poursuit ses études à l'Université de Cologne où il est immatriculé en juillet 1507. Il y conquiert le titre de « maître ès arts », *Magister Artium*, en 1511. L'année suivante, 1512, In-Albon se rend à Bâle pour y donner un cours sur le *De officiis* de Cicéron ².

²¹ Cf. *Message du Conseil d'Etat du Canton du Valais au Grand-Conseil*, 8 avril 1958.

²² Louis Blondel, *op. cit.*, pp. 32-35.

²³ Albert de Wolff, *Historique du Théâtre de Sion*, Sion, 1956, p. 7.

²⁴ Tamini et Délèze, *op. cit.*, p. 253 ; Albert de Wolff, *op. cit.*, p. 4.

¹ Simon In-Albon, né en 1492 à Viège, fils du notaire Simon et de Marguerite Ze Brunnen. Il épouse, vers 1512, Anna Steren. Agé de 26 ans, il est nommé grand-bailli du Valais en 1518. Il est chargé de nombreuses ambassades auprès des Confédérés et à l'étranger. En 1524-25, il est gouverneur de Saint-Maurice. A Sion, dont il devient bourgeois en 1519, son habitation se trouvait à la rue des Châteaux (maison de Riedmatten actuelle) ; cette maison renfermait les archives du pays qu'il propose, en 1535, de transférer à Valère. Cet érudit devait aussi posséder une belle bibliothèque. Il décède, sans descendance, en 1540, âgé de 48 ans.

Cf. H. A. von Roten, *Die Landeshauptmänner von Wallis*, dans *BWG*, t. X, pp. 203-215 ; Mario Possa, *op. cit.*, pp. 104-105 ; *Armorial du Valais*, p. 130 ; Alfred Grand, *Walliser Studenten auf anwärtigen Hochschulen*, dans *BWG*, t. IV, p. 121.

² Léon Imhoff, *Un exemplaire du « De officiis » de Cicéron, propriété d'un Valaisan du XVI^e siècle*, dans *AV*, 1951, N^o 2, pp. 373-382.

Ami de Thomas Platter et de l'humaniste Glarean, avec lequel il avait fait ses études à Cologne, In-Albon mit tout en œuvre pour faire nommer Thomas Platter à l'école de Sion³.

Ce dernier aurait été certainement le plus renommé professeur de l'école sédunoise s'il avait accepté sa nomination. Par deux fois, en effet, il fut sollicité d'y exercer le professorat, mais refusa. Ce fut d'abord dans les circonstances suivantes. Après un premier séjour hors du Valais, à Zurich, Platter revint au pays et ouvrit à Viège (1530) un atelier de cordier et une école qui fut assez fréquentée. Quelque temps après, à cause de ses convictions religieuses et pour d'autres motifs, il résolut de quitter le Valais pour se rendre à Bâle. Informé de ce départ, l'évêque Adrien I^{er} de Riedmatten lui proposa d'assumer la charge de maître d'école à Sion. Platter n'accepta point cette offre, prétextant son jeune âge et son peu d'instruction : « Mon départ, écrit-il, indisposa contre nous beaucoup de gens, ma sœur particulièrement ; en revanche, les prêtres ne furent pas fâchés que je leur montrasse les talons ; d'autre part, ma conscience me reprochait d'être complice d'idolâtrie et je regrettais de ne pouvoir parler librement selon mon cœur »⁴. Ainsi Platter quittait son pays natal pour s'établir à Bâle où il conquit la renommée que l'on sait.

Cependant, la Diète de Noël 1534, à Sion, chargea le capitaine Simon In-Albon, ami de Platter, de l'appeler en qualité de maître d'école. Ayant eu connaissance de cet appel par un étudiant valaisan qui était son pensionnaire, **Christian Herbot**, petit-prévôt du Collège bâlois inférieur, se rendit en Valais à l'insu de Thomas Platter, offrit ses propres services et dénigra Platter auprès de l'évêque Adrien I^{er}. C'est ainsi qu'Herbot obtint la place, qu'il occupa de 1534 à 1546⁵.

Parmi les maîtres qui lui succédèrent et dont l'influence fut considérable dans notre école sédunoise, dite nationale, il faut citer **Jean Brünlen** (Bridlen)⁶, de Brigue, nommé en 1547, et qui professa à Sion jusqu'en 1551. Son enseignement se révéla néfaste et provoqua une énergique protestation des députés de Conches à la Diète : « Dans ces dernières années, dirent-ils, il y a un

³ Mario Possa, *op. cit.*, pp. 88-105 ; H. A. von Roten, *op. cit.*, p. 191.

⁴ *La vie de Thomas Platter écrite par lui-même*, Genève, Edition Fick, 1862, pp. 78-83.

⁵ Mario Possa, *op. cit.*, p. 88 ; *Thomas Platter, op. cit.*, p. 105.

⁶ Jean Brünlen, Brünlein, Bridlen, de Brigue. Professeur à l'école nationale de Sion de 1547 à 1551. Il retourne à Brigue, qu'il quitte en 1555 pour se rendre à Bümplitz (Berne) où il devient pasteur. Il y fonde une école fréquentée par de nombreux Valaisans destinés à la propagation de la Réforme. Parmi ses élèves et amis citons : Pierre Lauber, Jean von Schallen, Pierre Gebfried et Pierre Hentzen auxquels il lègue par testament sa bibliothèque. Il décède à Bümplitz en 1578.

Cf. Mario Possa, *op. cit.*, pp. 96-99 ; *Armorial du Valais*, p. 44.

maître d'école, du nom de Jean Brünlen, de Brigue, qui enseigne à la jeunesse des principes diamétralement opposés à notre religion »⁷.

Mais les députés des autres dizains ne montraient ni la même foi, ni le même empressement à le congédier. C'est que les principes inculqués par Brünlen à la jeunesse de Sion s'étaient répandus dans les familles⁸.

Lorsque Brünlen quitta Sion pour Brigue, il proposa à sa place **Jean von Schallen**⁹ qui fut nommé par la Diète des 22-28 avril 1551¹⁰.

Ce jeune Valaisan, élève de Thomas Platter à Bâle, formé dans cette ville d'ancienne réputation humaniste et qui était devenue l'un des bastions de la Réforme, se montra un fervent défenseur de ses protecteurs et de leur esprit, qu'il communiqua à ses élèves durant les cinq années de son enseignement. Il démissionna, en effet, en 1556.

Peu de renseignements nous sont parvenus sur son successeur **Jean von Schallen**⁹, qui fut nommé par la Diète des 22-28 avril de juillet 1557¹².

La nomination et l'enseignement de ces maîtres successifs donna souvent lieu aux réclamations des Dizains supérieurs. Ces derniers protestèrent même auprès du Pape, le priant de leur procurer des hommes instruits dans la religion et de leur apporter une aide financière afin qu'ils puissent eux-mêmes fonder une

⁷ Grenat, *op cit.*, p. 67.

⁸ *Ibidem*.

⁹ Jean von Schallen appartenait à une famille originaire de Täsch qui s'établira à Sion vers 1538 où elle deviendra bourgeoise ; il était le fils du grand-bailli Thomas et d'Anna Theiler (cette dernière fille du vice-bailli Barthélemy Theiler). Né à Brigue, en 1525, Jean von Schallen fit ses études à Bâle, où il fut ensuite *provisor* chez Thomas Platter et chez le réformateur Geisshüsler. Agé de 26 ans, en 1551, il est nommé professeur à l'école nationale sédunoise. En 1559, il est bourgmestre de la ville. Il demeurait à Sion dans une maison jouxtant celle construite par l'évêque Jordan, à l'actuelle rue de l'Eglise, anciennement rue des Calendes, et eut un procès à ce sujet avec les Jordan. Par sa formation intellectuelle et par son entourage, von Schallen fut un ardent sympathisant de la Réforme. Sa sœur Anastasie épousa Martin Gunter, père de Jacob, qui furent des piliers de la religion réformée ; une autre sœur, Christine, épousa Georges de Berterinis à Sion, d'une famille protestante ; enfin, son frère Thomas se fit remarquer par ses importations de bibles zuricoises. Jean von Schallen décéda avant 1569, laissant de grandes dettes.

Cf. H. A. von Roten, *Hauptmann Thomas von Schallen und seine Familie*, dans BWG, t. X, pp. 312-313 ; Mario Possa, *op. cit.*, pp. 94-95 ; *Armorial du Valais*, p. 233.

¹⁰ Mario Possa, *op. cit.*, p. 94.

¹¹ Jean Otschier (Oggier) descendait probablement d'une famille originaire de Loèche, où elle est citée et d'où elle essaima dans la région. Cf. *Armorial du Valais*, p. 187.

¹² Mario Possa, *op. cit.*, p. 97.

école pour la défense de leur foi¹³. Ils refusèrent donc à la Diète de continuer leur participation à l'entretien de l'école nationale de Sion qui leur paraissait semblable à une école réformée¹⁴.

Nous ne connaissons pas les successeurs de Jean Otschier durant les vingt années qui suivirent. Cependant, à la Diète des 16-24 février 1574, les députés de Brigue annoncent qu'ils ne veulent plus contribuer à l'entretien de l'école sédunoise, ceci à la suite du décès du maître.

Les recès de la Diète de décembre de la même année nous apprennent que durant un certain temps l'école fut tenue par un prêtre de langue française et par **Nicolas Jordan**¹⁵. Le prêtre ayant changé de destination et Nicolas Jordan, bourgeois de Sion, s'étant rendu à Paris pour compléter ses études, la Diète fait appel à un maître honnête et érudit : **Jean Jost**¹⁶, de Conches.

En le nommant, le grand-bailli et les députés lui recommandent d'instruire la jeunesse avec application dans la connaissance de Dieu et dans les sciences humaines. Ils décidèrent aussi qu'un aide ou proviseur lui serait adjoint si le nombre des élèves devenait trop élevé¹⁷.

¹³ *Ibidem*.

¹⁴ *Abscheids*, ACV, 204/4, p. 160.

¹⁵ Nicolas Jordan, fils de Jean et d'Anne Supersaxo, fit ses études à Zurich, en 1565, puis à l'Université de Bâle, en 1569 ; enfin, selon les *Abscheids*, il se rendit à Paris en 1574, subsidié par la Diète. Ce sont les seuls renseignements connus sur ce Nicolas Jordan.

Cf. Mario Possa, *op. cit.*, pp. 110-111 ; *Armorial du Valais*, p. 135 ; *Abscheids*, ACV, Diète des 9-17 décembre 1574.

¹⁶ Jean Jost, notaire, était originaire de Münster (Conches), où il est né. Il s'établit à Sion où il devint bourgeois et où sa descendance s'éteindra en 1689. En 1572, il fait ses études à Paris, puis, de 1574 à 1600, il est maître d'école à Sion. Jost avait épousé Anne ou Annilia de Berterinis, fille de Georges et de Cristine von Schallen et donc nièce du maître d'école Jean von Schallen.

Leur fils Hildebrand Jost sera évêque de Sion de 1613 à 1635 ; ses démêlés avec les « Patriotes » ont marqué profondément l'histoire valaisanne par la renonciation à la Caroline soit au pouvoir temporel des évêques, renonciation imposée au Chapitre en 1613, puis à l'évêque le 9 janvier 1634. Dès lors, le grand-bailli avec la Diète groupant les représentants des Dizains, devint l'autorité politique suprême du Valais.

Le notaire et maître d'école Jean Jost, père de l'évêque, nous est encore connu par un acte dans lequel il reconnaît avoir reçu 10 livres pour un achat de propriété, montant qui lui fut versé, au nom de son frère Antoine, par son neveu Jacob Schmideiden, chanoine de Sion et curé d'Ernen. Jean Jost est décédé au début de l'an 1600.

Cf. Mario Possa, *op. cit.*, p. 111 ; *Armorial du Valais*, p. 136 ; H. A. von Roten, *op. cit.*, pp. 311-312 ; Grégoire Ghika, *Luttes politiques pour la conquête du pouvoir temporel sous l'épiscopat de Hildebrand Jost, 1613-1634*, dans *Vallesia*, t. II, 1946, pp. 80-81 ; *Contrat de mariage de Jean Jost, maître d'école à Sion, avec Annilia fille de Georges de Berterinis, 1576*, ACV, carton 48 ; *Acte du 10 mai 1590*, dans *Inventaire « Donum Genavense » 1926*, No 228, ACV.

¹⁷ *Abscheids*, ACV, Diète des 9-17 décembre 1574.

Pendant vingt-cinq ans Jean Jost remplit sa tâche avec zèle et dévouement, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, survenue en 1600. Treize ans plus tard, lors de l'élection de son fils Hildebrand au Siège épiscopal, la Diète tint encore à relever les qualités et les mérites du défunt maître ¹⁸.

Après le décès de Jean Jost, les recès des Diètes du 30 avril-1^{er} mai et du 4 août 1600 nous font connaître son remplaçant. Dans la séance d'août, R^d Pierre Brantschen, curé et sacristain à Sion, accompagné de R^d Adrien de Riedmatten, doyen du Chapitre et Abbé élu de Saint-Maurice, ainsi que du R^d chanoine Jacques Schmideiden, chapelain de Sa Grandeur, rappelle que quelques mois auparavant, pendant la maladie du maître d'école Jean Jost, décédé depuis, son fils **Pierre Brantschen**, notaire, qui a fait ses études dans le pays puis à l'étranger, avait, du consentement des Hautes autorités, été chargé de l'école et qu'il l'a dirigée à la satisfaction de tous. En conséquence il demande, d'autant plus que Sa Grandeur et son Chapitre contribuent à l'entretien du maître d'école, qu'il plaise à la Haute Assemblée de nommer à cet emploi le sus-mentionné et qu'il lui soit accordé, comme par le passé, la pension et l'émolument annuel.

A la suite de la présentation de cette requête et tenant compte des bonnes informations reçues sur le candidat, le grand-bailli et les députés des Dizains — Brigue excepté —, considérant que depuis nombre d'années cette école est établie à Sion, chef-lieu du pays, au grand avantage de la patrie et de ses sujets, et que cette école a formé des notaires publics et d'autres personnes instruites, afin de procurer toujours plus de personnes érudites dans le clergé et la magistrature, décident de nommer et confirmer, avec l'assentiment du Vénérable Chapitre, Pierre Brantschen comme maître de cette école.

Ils lui assignent l'émolument accoutumé de 70 écus bons, en réservant toute liberté d'appréciation ultérieure de la nation.

Les députés du Dizain de Brigue déclarent alors avoir instruction de leurs Conseils et Communes de ne pas consentir à ces prestations, à moins que la Diète contribue aussi à l'entretien de l'école érigée chez eux. Cependant, sur prière de ne pas se séparer de leurs compatriotes pour une dépense si minime et de ne pas porter obstacle à une œuvre si utile, ils consentent à en référer de nouveau à leurs Conseils et Communes pour donner une réponse définitive ¹⁹.

C'est donc à ces hautes protections que Pierre Brantschen ²⁰

¹⁸ Grenat, *op. cit.*, p. 190.

¹⁹ *Abscheids*, traduction de Courten, ACV, 4-13 août 1600, pp. 21-22.

²⁰ Pierre Brantschen, fils du doyen de même nom, fut maître d'école à Sion de 1600 à 1625. Il est aussi cité comme notaire. Il avait épousé en

doit sa nomination de Recteur à l'école nationale sédunoise. Notre nouveau « *Ludimoderator scholae Sedunensis* », cité dans ces termes à plusieurs reprises dans les Abscheids, assumait cette charge, malgré les réclamations soulevées par les Dizains de Conches et de Brigue, de 1600 à 1625, date de l'arrivée des Jésuites. Alors, en effet, « après de nombreuses difficultés et démarches de l'évêque et du Chapitre, malgré un contrat dont les conditions sont draconiennes et presque offensantes, le Conseil de la Ville autorisa enfin l'établissement des Jésuites ; trois Pères prirent possession de l'école et de la maison le 11 octobre 1625. Le premier collège des Jésuites à Sion était fondé »²¹. C'est ainsi que Pierre Brantschen dut céder sa place aux nouveaux arrivants.

Il ne faut, certes, pas s'étonner que sitôt après sa nomination, notre maître d'école ait manifesté à ses protecteurs sa profonde reconnaissance par la plaquette imprimée que nous étudions ici. Cette reconnaissance, il la chante dans une forme originale, richement illustrée, qu'il dédie aux autorités avec lesquelles nous allons faire maintenant plus ample connaissance.

premières noces Elisabeth, fille du vice-bailli Barthélemy Theiler, de Sion. Par cette alliance, il était devenu neveu de l'un de ses prédécesseurs, le maître Jean von Schallen. Elisabeth mourut avant le 28 novembre 1618. Le nom de la seconde femme de Brantschen n'est pas connu.

Nous avons relevé parmi les victimes de la peste à Sion, plusieurs personnes portant le nom de Brantschen ; ainsi Suzanne Brantschen, femme du marchand Asti Peret, décédée de la peste le 23 mai 1629 ; Christine Brantschen, veuve d'Antoine Schmidt, décédée de la peste le 6 octobre 1630 ; Barbilie Brantschen, décédée le 23 septembre dans la maison du banneret Im-Eych lors de la dernière peste de Sion en 1639. Ces personnes ont-elles un lien de parenté avec le maître d'école ? nous ne pouvons l'affirmer.

Le maître Pierre Brantschen est aussi cité dans les *Visitaciones Sedunenses* de cette époque, où il figure *cum uxore et familia*. L'année de son décès est inconnue ; on le trouve cité pour la dernière fois en 1628.

Renseignements obligeamment communiqués par M. l'abbé H. A. von Roten, que nous remercions sincèrement ; Notes personnelles tirées des volumes *Visitaciones Sedunenses*, ACV, et de la *Liste des personnes décédées de la peste à Sion durant les années 1628-1629 et 1638-1639*, liste dressée par le notaire Stieli en 1639, ACV, 60-9.

²¹ Zimmermann, *op. cit.*, pp. 14-15.

IV. Les mécènes

Les auteurs¹ qui ont étudié l'histoire du Valais à la fin du XVI^e siècle et au début du XVII^e ont décrit dans quelles conditions religieuses et politiques se trouvait le pays.

Dans cette atmosphère de sympathie pour la nouvelle religion, dont la propagation avait été favorisée par plusieurs maîtres de notre école sédunoise, quel avait pu être le rôle de ceux que Brantschen appelle des « mécènes » et auxquels il dédie son hommage ? Ces mécènes, Brantschen les divise en deux groupes : d'abord les ecclésiastiques, puis les laïcs. Le premier groupe comprend l'évêque et les membres du Chapitre cathédral, le second est formé des principaux magistrats. Suivons donc l'ordre de l'auteur.

L'évêque

Le premier hommage s'adresse au « Révérendissime et Très Illustre Prélat » **Hildebrand de Riedmatten**, évêque de Sion².

Fils du banneret de Conches Pierre de Riedmatten, de Münster, et d'Elsa Am Hoff, Hildebrand avait fait ses études à l'Université de Paris où il conquist la licence dans les deux droits. Chanoine de Sion en 1550, grand-sacristain en 1558, curé d'Ernen en 1560, il est élu évêque par le Chapitre et la Diète le 22 juin 1565 et confirmé par Rome le 5 novembre. Savant, mais d'un esprit trop pacifique, il passe pour avoir manqué de l'énergie souhaitable en cette époque troublée. Dans son entourage immédiat, même dans sa famille, — sa sœur avait épousé Etienne Ambüel, du parti de la Réforme, — nombreuses sont les charges qu'occupaient des adeptes de la nouvelle doctrine, ce qui lui valut le soupçon de favoriser les hérétiques et lui fit perdre une partie de son autorité. Il conviendra pourtant de tenir compte désormais de l'éloge que fait Brantschen de ce prélat qui, selon lui, sous une conduite silencieuse, — sans doute inspirée par les

¹ Boccard, Furrer, Ghika, Grenat, Grüter, Possa, von Roten, Tscherrig, etc.

² Les documents valaisans qui ont trait à l'épiscopat d'Hildebrand de Riedmatten (1565-1604) n'ont pas encore fait l'objet d'une étude définitive. G. Ghika, *La fin de l'Etat corporatif en Valais et l'établissement de la souveraineté des dizains au XVII^e siècle*, p. 87.

Les archives du Chapitre possèdent un Missel de Genève, imprimé par Jean Belot, ayant appartenu à l'évêque Hildebrand de Riedmatten. Ce Missel lui avait été donné par *Lugonetus Demellis, probus filius valesianus*, en 1570. L'évêque le donna, en 1593, au chanoine Melchior de Riedmatten. Mgr Besson, *L'Eglise et l'imprimerie dans les Diocèses de Lausanne et de Genève jusqu'en 1525*, pp. 305-306.



Hildebrand de Riedmatten, Evêque de Sion (1565-1604)

Gravure de Johann Peter Furer, 1646

La date de décès indiquée par J. P. Furer (4 novembre) paraît erronée : tous les auteurs indiquent, en effet, le 4 décembre. La lettre de convocation à la Diète, envoyée le 28 novembre 1604, ne parle pas de la mort de l'évêque, mais le recès de la Diète du 5 décembre mentionne cette mort comme récente (ABS, 205/63).

circonstances difficiles de l'époque autant que par son caractère naturel, — gardait un esprit alerte et l'espoir d'un avenir meilleur. Il est vrai qu'en terminant son hommage, Brantschen invite le prélat à la vigilance et à ne pas oublier son rôle de représentant de Dieu.

Les connaissances qu'avait Hildebrand de Riedmatten dans les arts et le droit nous valent la publication de l'un des premiers ouvrages sur le Valais, la *Descriptio Valesiae* de l'historien zurichois Josias Simler, imprimée à Zurich chez Froschauer en 1574, ouvrage auquel l'évêque avait apporté un concours précieux par ses renseignements. Aussi, dans la préface, Simler fait-il l'éloge de l'évêque pour son savoir et sa courtoisie à son égard.

Rappelons aussi, sous cet épiscopat, la codification, en 1571, des *Statuts du Valais*, qui furent en vigueur jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Sans doute fut-ce l'une des raisons qui firent regarder l'évêque Hildebrand I^{er} comme plus soucieux d'aménager le droit civil du pays que de procurer à son peuple l'instruction religieuse surtout...

La conclusion, en 1569, du Traité de Thonon entre le Duc de Savoie Emmanuel-Philibert et les VII Dizains, qui rendait au prince la région d'Evian et conservait au Valais le « gouvernement » de Monthey, fut aussi l'un des actes importants du règne d'Hildebrand³.

C'est, enfin, dans les dernières années de sa vie que celui-ci contribua, comme nous l'avons dit, à la construction d'un nouveau bâtiment d'école à Sion.

Après trente-neuf ans d'épiscopat, Hildebrand de Riedmatten mourut le 4 décembre 1604, l'année même où fut imprimée la plaquette héraldique de Brantschen, qui dut sans doute paraître au début de l'année, puisque le texte était composé depuis 1603.

Le vénérable Chapitre

Après l'évêque, c'est au vénérable Chapitre des chanoines de la cathédrale de Sion que notre *Ludimagister* sédunois adresse ses hommages.

Le Chapitre joua au cours des siècles un rôle considérable tant au point de vue temporel que spirituel. Il possédait la souveraineté de Valère où il avait son siège et sa cour de justice ; d'autres seigneuries appartenaient encore à la juridiction du Chapitre qui détenait aussi le droit de chancellerie et le droit de représentation à la Diète valaisanne⁴.

Composé aux XVI^e et XVII^e siècles de vingt-quatre ou vingt-cinq membres, dont la moitié résidaient à Valère, le Chapitre comptait, en ces années 1603-1604, les dignitaires et les chanoines⁵ dont les noms suivent. Parmi les membres du corps capitulaire, nous nous arrêterons plus particulièrement aux personnalités dont l'activité et l'influence étaient prépondérantes et

³ Cf. Grenat, *op. cit.*, p. 85 ; Grüter, *op. cit.*, p. 25 ; Tamini et Délèze, *op. cit.*, p. 68 ; Lauber, *BWG*, t. VI, pp. 269-270 ; G. Meyer von Knonau, *Josias Simler als Verfasser der „Vallesiae Descriptio“ und des „Commentarius de Alpibus“*, dans *Schw. Alpenclub*, 32 Jahrgang, pp. 218-234.

⁴ *Armorial du Valais*, p. 247.

⁵ Nous devons cette liste à l'obligeance de M. l'abbé Hans-Anton von Roten, que nous remercions.

qui peuvent expliquer les louanges décernées par l'écrivain sédunois ⁶.

Adrien de Riedmatten, chanoine dès 1570, doyen de Sion en 1578, Abbé commendataire de Saint-Maurice depuis 1586, sera appelé au trône épiscopal par le Chapitre et la Diète le 17 décembre 1604, comme successeur de son oncle Hildebrand. Confirmé par le Pape Paul V le 20 juin 1605 et consacré le 28 mai 1606, il meurt le 7 octobre 1613 après un bienfaisant épiscopat de huit ans ⁷.

François Debons (1534-1608), de Savièse, apparaît comme recteur de l'hôpital de Sion en 1561, chanoine en 1565, doyen de Valère en 1581, official en 1582, vicaire général en 1583, titulaire de la cure d'Ardon en 1595 ⁸.

Pierre Brantschen, originaire de Zermatt, notaire apostolique, fut un érudit, mais on ignore le lieu de ses études. Celles-ci achevées, il devint curé de Loèche, puis chanoine de Sion en 1565, grand-sacristain en 1581, curé de Sion en 1583, official en 1587, enfin doyen de Sion ou grand-doyen depuis 1605, succédant en cette qualité au doyen Adrien de Riedmatten élu évêque. En 1613, il figure parmi les candidats à l'évêché.

Lors de l'alliance du Valais avec les VII Cantons catholiques, en 1578, à Glis, Brantschen prêche le sermon de circonstance. On le trouve aussi à côté de l'évêque dans ses tournées pastorales. Il est l'un des signataires de l'acte de renonciation à la Caroline en 1613. C'est lui qui, en novembre 1614, reçoit et salue saint François de Sales à son arrivée à Sion pour la consécration de l'évêque Hildebrand Jost.

Ami de l'histoire, il termine un catalogue des évêques de Sion suivi de notes chronologiques, dont il ne subsiste qu'un seul feuillet. Les archives du Chapitre possèdent un volume qui lui appartient, selon une annotation de 1574. Cet ouvrage, conservé avec sa reliure de l'époque, a été imprimé à Bâle en 1522 chez André Cratander, ami de Thomas Platter, et contient un répertoire des œuvres de « saint Jean Chrysostome, évêque de Constantinople ». La dernière page du volume porte la marque de l'imprimeur avec sa devise *Res bella cuncti nosse temporis* : « Il importe en tout temps de connaître ce qui est beau ».

⁶ Afin de ne pas rendre la lecture trop fastidieuse, nous nous contenterons de faire ressortir les personnages qui ont joué un rôle considérable ou, parfois, moins connu ; pour les autres, nos références indiquent les sources biographiques.

⁷ Sur Adrien de Riedmatten, cf. notre note 50 dans les AV, 1958, N° 3, p. 355.

⁸ *Armorial du Valais*, p. 74 ; Tamini et Délèze, *op. cit.*, p. 439.

La date précise du décès du doyen Brantschen est incertaine ; Joller indique 1616. Il dut être emporté par la peste ⁹.

Pierre Bonvin (Bonivini), de Botyre-Ayent, fut d'abord curé d'Ayent et prieur d'Ayent et Granges en 1573, puis devint chanoine en 1583, grand-chantre en 1587, enfin doyen de Valère en 1619. Il mourut en 1624. Il est aussi l'un des signataires de la renonciation à la Caroline en 1613 ¹⁰.

Pierre Meyer (Majoris), de Lötschen, est chanoine en 1575 et titulaire de la cure de Nendaz en 1577 ; en 1608 il succède à François Debons comme doyen de Valère, mais meurt trois ans après, en 1611 ¹¹.

Jacques Schmideiden, de Münster, était neveu du maître d'école Jean Jost. Curé d'Ernen dès 1581, tout en étant chanoine dès l'année précédente, il ne vient habiter Sion qu'en 1599. Sacristain en 1605, il meurt doyen de Valère en septembre 1617.

Lors du renouvellement de l'alliance du Valais avec les VII Cantons catholiques, en 1603, il se montra peu favorable à ceux-ci. En 1613, il signe la renonciation à la Caroline et se trouve parmi les candidats à l'évêché de Sion. Schmideiden paraît avoir incliné, un moment donné, vers les idées luthériennes ¹².

Jean Heinen (Heynen, Henrici), d'Ausserberg, fut d'abord curé de Rarogne en 1570, puis chanoine de 1580 à 1604 ¹³.

Barthélemy Venetz, de Saas, recteur de Grächen et Saas, puis curé de Viège depuis 1576. En 1579, le grand-bailli In-Albon présente au Chapitre de Sion la candidature de son curé Barthélemy Venetz pour une stalle vacante. Ce dernier est ainsi nommé à la place laissée vide par la mort, le 5 février 1579, du chanoine Claude de Blonay, ancien Abbé d'Abondance.

Venetz, nous disent plusieurs historiens, ne se montrait ni par sa vie ni par ses convictions fermement attaché à la foi catholique. Aussi, après la mort de l'évêque Hildebrand de Riedmatten,

⁹ Cf. Joller, *op. cit.*, dans BWG, t. I, p. 391 ; Tamini et Délèze, *op. cit.*, p. 424 ; D. Imesch, *Die Würden und Würdenträger des Domkapitels von Sitten*, dans BWG, t. VIII, pp. 284-369 ; *Chronikalische Notizen von Dekan Peter Brantschen*, dans BWG, t. VI, pp. 292-293. L'*Armorial du Valais*, p. 43, avait cru devoir distinguer deux chanoines des mêmes nom et prénom.

¹⁰ *Armorial du Valais*, p. 168 ; Tamini et Délèze, *op. cit.*, p. 423 ; Ghika, *Luttes politiques pour la conquête du pouvoir temporel des évêques sous l'épiscopat de Hildebrand Jost*, dans *Vallesia*, t. II, pp. 71-158, notamment p. 83.

¹¹ *Armorial du Valais*, p. 168 ; Joller, *op. cit.*, dans BWG, pp. 327-328. Tamini et Délèze, *op. cit.*, p. 473, ont réuni en une seule personne les données qui se rapportent à deux.

¹² Tamini et Délèze, *op. cit.*, p. 497 ; Lauber, *op. cit.*, dans BWG, t. VI, pp. 469-470 ; Ghika, *op. cit.*, pp. 78, 83, 85 ; Bérody, *Chronique*, Fribourg, 1894, p. 34, mentionne sa mort et le dit doyen de Valère.

¹³ *Armorial du Valais*, p. 123 ; Joller, *op. cit.*, BWG, t. II, p. 384.

en décembre 1604, ses amis, adeptes de la Réforme, le proposèrent-ils à la succession au trône épiscopal, mais le Chapitre le retrancha de la liste des candidats. Venetz remplaça cependant le chanoine Meyer comme doyen de Valère, en 1611. En 1613, il fut à nouveau parmi les candidats à l'évêché ; il signa aussi la renonciation à la Caroline. Il mourut en 1617¹⁴.

Henri Zuber, de Mund, curé de Loèche en 1588, puis de Naters en 1595, était chanoine titulaire de Sion depuis 1580¹⁵.

Jean Sieber, fils du capitaine Jean Sieber, d'Ernen, était devenu, par l'alliance de sa sœur Anna, en 1574, beau-frère du grand-bailli Mathieu Schiner. Après ses études à l'Université de Fribourg-en-Brigau, il est recteur à Tourtemagne en 1568, curé de Binn en 1579, prieur de Niedergesteln en 1583, curé d'Ernen en 1600. Il est nommé chanoine en 1582.

Ses mœurs et son administration pastorale furent néfastes. En 1604, Melchior Suter, de Lucerne, reprenant la cure d'Ernen, la trouva dans un état lamentable, tant au point de vue spirituel que matériel : tout était à reconstituer. Sieber, quittant alors le Valais, se retire dans l'Oberland bernois où il décède en 1608 dans l'apostasie¹⁶.

Paul Welting, de Geschinen, curé de Münster de 1564 à 1570, fut nommé chanoine en 1582 ; il meurt en 1618¹⁷.

Pierre Dunant de Grilly appartenait à une famille originaire de Vacheresse, près de Bernex sur Evian, mais qui était possessionnée à Evian (Grilly) et à Saint-Gingolph. Chanoine de Sion dès 1589, il est nommé prieur de Martigny en 1601, puis Abbé de Saint-Maurice en 1604. A la suite d'un éboulement de rochers sur l'abbatiale en janvier 1611, il pose la première pierre de la basilique actuelle de Saint-Maurice en un emplacement plus éloigné de la montagne, en juin 1614. Saint François de Sales lui témoigna de la bienveillance et correspondit avec lui. Des chanoines de Sion et les Jésuites paraissent avoir voulu le pousser à l'épiscopat en 1613, contre la candidature d'Hildebrand Jost. Grilly décéda à Saint-Maurice en 1618¹⁸.

¹⁴ Lauber, *op. cit.*, dans BWG, t. VII, p. 383 ; Grüter, *Der Anteil der Kath. und Protestant. Orte der Eidgenossenschaft an den religiösen und politischen Kämpfen im Wallis während der Jahre 1600-1613*, pp. 129-130 ; H. A. von Roten, *Die Landeshauptmänner vom Wallis 1538-1616*, dans BWG, t. XII, pp. 186-190.

¹⁵ Lauber, *op. cit.*, dans BWG, p. 452.

¹⁶ Lauber, *op. cit.*, dans BWG, t. VI, p. 493 ; H. A. von Roten, *op. cit.*, dans BWG, t. XII, pp. 192-202 ; Grüter, *op. cit.*, pp. 124-130 ; Grenat, *op. cit.*, p. 158 et suiv.

¹⁷ Lauber, *op. cit.*, dans BWG, t. VII, p. 412 ; *Armorial du Valais*, p. 292.

¹⁸ L. Dupont Lachenal, *Les Abbés de Saint-Maurice*, dans *Echos de Saint-Maurice*, 1932, N^{os} 10-11 ; *Armorial du Valais*, p. 84 ; Tamini et Délèze, *op. cit.*, p. 457 ; Ghika, *op. cit.*, pp. 83, 84, 87, 95.

Georges Dayer, d'Hérémente, chanoine de Sion dès 1591, fonda la chapelle Saint-Georges à Euseigne en 1587. Curé d'Hérémente en 1591, puis de Savièse en 1601, il fut encore vidomne capitulaire de Mège en 1611. Il mourut, semble-t-il, vers la fin de 1613, après l'élection épiscopale d'Hildebrand Jost qui n'était pas son candidat ¹⁹.

Maurice Salamolard, d'Evolène, apparaît comme curé de Chalais en 1595, puis de Savièse en 1598. Il est chanoine dès 1595 ²⁰.

Martin Grangeratus, prédicateur romand, chanoine dès 1595, curé d'Ardon en 1604 ²¹.

Claude Coppey, de Conthey, chanoine de Sion, est curé de Saint-Séverin en 1606 ²².

Jean Im-Oberdorf, de Münster, curé de Münster en 1597 ²³.

Jean Sartoris, soit *Schnydrig*, de Mund. Chanoine titulaire dès 1594, curé de Mund en 1599, puis de Naters de 1606 à 1618, il devient ensuite chanoine résident, doyen de Sion ou grand-doyen, official et procureur du Chapitre. Il décède en 1629, faisant un legs pour le paiement des stalles de la cathédrale qui ont été exécutées par le sculpteur Michel Pfau en 1622-1623 ²⁴.

Hildebrand Jost, l'aîné, frère du maître d'école Jean Jost et oncle de l'évêque du même nom, fut chanoine de Sion, curé de Münster de 1602 à 1617, doyen de Valère en 1618, mais mourut peu après, en 1619 ²⁵.

Guillaume Quintin ou *Quentin*, originaire de Troistorrents, est nommé chanoine de Sion en 1591. Il est curé de Collombey en 1594, de Sierre en 1598, de Saint-Maurice de Lacques en 1607, de Vétroz en 1615, de Collombey pour la seconde fois en 1618. Il est le second doyen connu du Décanat de Monthey.

Plein de zèle pour le maintien de la foi et voyant les dangers de la pénétration de la doctrine réformée en Valais, le chanoine Quintin, appuyé par l'évêque Adrien II de Riedmatten, favorisa l'établissement des Jésuites à Saint-Maurice de Lacques où ils ouvrirent une école en 1608, qui fut transférée l'année suivante à Venthône où elle groupa jusqu'à 300 jeunes gens. Le chanoine

¹⁹ Tamini et Délèze, *op. cit.*, p. 438 ; *Armorial du Valais*, p. 74 ; Ghika, *op. cit.*, p. 83.

²⁰ Tamini et Délèze, *op. cit.*, p. 496 ; *Armorial*, p. 228.

²¹ Tamini et Délèze, *op. cit.*, p. 456, le disent originaire de Saint-Gall.

²² *Ibidem*, p. 435.

²³ Joller, *op. cit.*, dans BWG, t. II, p. 416.

²⁴ Lauber, *op. cit.*, dans BWG, t. VI, p. 472 ; D. Imesch, *Die Kosten der Chorsthühle in der Kathedrale von Sitten*, dans BWG, t. V, pp. 389-390.

²⁵ Joller, *op. cit.*, dans BWG, t. III, p. 22 ; l'*Armorial du Valais*, p. 136, le dit chanoine titulaire dès 1590 et indique sa mort en 1619 (les dates de son pastorat à Münster sont inexactes).

Quintin mourut le 30 novembre 1624, laissant la mémoire d'un saint ²⁶.

Théodule Bulliet, d'une famille notable de Sion aux XVI^e et XVII^e siècles, est cité comme curé de Vercorin en 1574, puis de Conthey en 1581, enfin chanoine de Sion. En 1613, il est opposé à la candidature d'Hildebrand Jost à l'évêché de Sion. Bulliet paraît avoir eu l'humeur assez batailleuse ²⁷.

Pierre Frily, de Miège, faisait ses études à l'Université de Fribourg-en-Brisgau en 1582 ; en 1586 il est curé de Vissoie et apparaît comme le premier doyen du Décanat de Sierre en 1590 ; chanoine de Sion en 1599, il meurt en 1622 ²⁸.

Michel Maffien, de Naters, est chanoine titulaire dès 1599 et curé de Mund de 1626 à 1638 ²⁹.

Comme on voit, le Chapitre cathédral comptait donc, autour de 1600, des membres de valeur très inégale : un Sieber, qui finira dans l'apostasie ; les Schmideiden, Venetz, Bulliet, dont le comportement suscite des critiques ; les Grilly, Dayer, Schnydrig, — et sans doute bien d'autres, — qui ont laissé des témoignages de leur piété. De tous ceux qui composaient le Chapitre au moment où notre auteur sédunois écrit son hommage, Adrien de Riedmatten, futur évêque, et Guillaume Quintin sont ceux dont le ministère sera le plus bienfaisant.

Les grands-baillis

La seconde page de la plaquette de Brantschen est plus éloquente que la précédente : l'auteur, qui s'était contenté, après son hommage à l'évêque Hildebrand de Riedmatten, de s'incliner devant le Chapitre sans faire aucune personnalité, étale maintenant les noms des principaux magistrats auxquels il tresse sa couronne de louanges...

« Dans l'histoire du Valais à cette époque, écrit M. l'abbé H. A. von Roten, le grand-bailli Antoine Mayenzet et ses deux contemporains les baillis Jean In-Albon et Mathieu Schiner, for-

²⁶ Tamini et Délèze, *op. cit.*, p. 487, et *Essai d'histoire de la Vallée d'Illiez*, p. 363 ; *Armorial du Valais*, p. 204 ; J. Zimmermann, *op. cit.*, p. 10 ; Grenat, *op. cit.*, pp. 158 et suiv. ; L. Dupont Lachenal, *Paroisses et clergé en Bas-Valais aux environs de 1600*, dans AV, 1959, N^o 1, pp. 442-444 ; Joller, *Die erste Jesuiten-Niederlassung in Wallis, 1608-1627*, dans BWG, t. I, pp. 207 et suiv. ; Ferdinand Schmid, *Geschichtliches über das Unterrichtswesen im Kanton Wallis*, dans BWG, t. II, p. 105.

²⁷ Tamini et Délèze le nomment Théobald, *op. cit.*, p. 426 ; *Armorial du Valais*, p. 46 ; Ghika, *op. cit.*, pp. 83-84.

²⁸ Joller, *op. cit.*, dans BWG, t. II, p. 88 ; *Armorial du Valais*, p. 100.

²⁹ Lauber, *op. cit.*, dans BWG, t. III, p. 313.

mèrent un triumvirat qui, presque sans interruption et cela pendant une cinquantaine d'années, de 1573 à 1616, gouverna le pays. ³⁰ »

Le premier d'entre eux, **Jean In-Albon**, était précisément le grand-bailli en charge en ces années 1603-1604, où Brantschen écrit et publie son œuvre.

Originaire de Stalden et de Viège, fils du grand-châtelain Pierre In-Albon, Jean est né à Viège vers 1535. Orphelin, il fut élevé par un parent, le grand-bailli Antoine Kalbermatten qui, comme gouverneur en Chablais, le prit avec lui à Saint-Jean d'Aulps où il avait sa résidence. In-Albon y fit ses premières études et de là, stipendié par la Diète, il se rendit à Paris en 1554.

De retour au pays, il épouse en premières noces Eveline Zentriegen, fille d'un gouverneur, et, en secondes noces, Catherine Kalbermatten, fille de Nicolas, de Sion, veuve de Martin Gunter.

En politique, In-Albon fut l'un des hommes les plus influents de l'époque. Député à la Diète, grand-châtelain de Viège, vice-bailli, enfin, entre 1575 et 1607, six fois grand-bailli. C'est au début de son baillivat, en 1575, que la Diète décida la construction de l'école nationale à Sion.

Ses attaches et ses convictions religieuses sont assez mitigées. Il contribua, par ses actes et son favoritisme, à faire douter de sa foi catholique. Cependant, il est étrange que le Chapitre de Sion, en remerciement de ses services, lui donna, en 1580, une maison à Sion ³¹. Il décède à Viège, en janvier 1608, comblé d'honneurs et de richesses ³².

Antoine Maienchet ou **Mayenzet**, de Loèche, est le second grand-bailli cité par Brantschen. Né vers 1530, fils de Thomas et d'Annalia de Carcanico, il fit ses études en un lieu que nous ne pouvons préciser. Nous possédons par contre un exemplaire du célèbre poème épique du poète latin Lucain, la *Pharsale* : cet exemplaire, imprimé à Cologne, en 1549 ³³, appartient à Mayenzet qui l'annota de gloses et commentaires dans ses marges.

Cité comme notaire à Loèche, en 1552, Mayenzet ne tarde pas à remplir de nombreuses charges civiles. Il est major de Loèche en 1567, gouverneur de Saint-Maurice en 1570-71, enfin,

³⁰ H. A. von Roten, *Die Landeshauptmänner vom Wallis, 1538-1616*, dans BWG, t. XII, p. 167.

³¹ Il est probable que cette maison soit celle qui existe encore à la rue des Châteaux (actuellement maison de Riedmatten, vis-à-vis du Pénitencier), et dont la porte est surmontée des armoiries In-Albon.

³² H. A. von Roten, *op. cit.*, pp. 179-190 ; Grüter, *op. cit.*, p. 70.

³³ M. *Annæi Lucani cordubensis De Bello Civili apud Pharsaliam. Libri X doctissimis Argumentis ac Scholis ornati. Colonie apud Mart. Gymnicum, Anno M.D.XLIX.*

alternant avec In-Albon, Mayenzet est aussi six fois grand-bailli du Valais, entre 1573 et 1601.

L'une de ses filles épouse un fils du grand-bailli Mathieu Schiner ; une autre, Ursule, épouse en premières noces le chevalier du Fay en 1576, en secondes noces Jean Supersaxo, de Sion, en troisièmes Antoine Venetz, bourgeois de Sion, en quatrièmes enfin Jean Duftrat, notaire et bourgmestre de Sion, ville où elle décède de la peste en 1638.

Les relations étroites d'Antoine Mayenzet, tant politiques que familiales, les alliances contractées entre ces familles dirigeantes, ne furent certes pas étrangères à la sympathie de ce magistrat pour la Réforme qui comptait de nombreux adeptes à Loèche et à Sion. Mayenzet décéda vers 1609, « suivant le destin de Dieu », est-il dit de lui dans l'un des recès de la Diète de 1611³⁴.

Le grand-bailli **Mathieu Schiner**, mentionné à la suite de Mayenzet par Brantschen, est connu comme un érudit et comme un fervent défenseur de la religion catholique. Ce fut l'un des triomphateurs, avec son Dizain, à la fameuse journée de la Diète à Viège en 1604, qui marquait le début de la contre-réforme dans le pays. La biographie de ce neveu du cardinal Schiner ayant fait l'objet de l'une de nos études, nous ne nous attarderons pas à son sujet³⁵ ; nous ne ferons qu'une rectification concernant son décès. Ce grand patriote ne tomba point sur un champ de bataille en Lorraine, en 1623, comme nous l'écrivions, mais il mourut au pays, le 3 septembre 1620, suivant ce qu'écrivit dans sa Chronique le chanoine Gaspard Bérody³⁶. Mathieu Schiner avait été quatre fois grand-bailli entre 1581 et 1615.

Après ce défenseur de la foi, Brantschen cite **Gilg Jossen**, de Naters et de Sion, qui joua un rôle moins heureux.

« Il y avait dans la haute magistrature du pays, écrit Grenat³⁷, un bailli, un chancelier ou secrétaire de la Diète et quelques membres influents, dont l'esprit et le cœur appartenaient au protestantisme et qui lui étaient secrètement dévoués. »

³⁴ Cf. H. A. von Roten, *op. cit.*, pp. 167-177.

³⁵ Cf. Léon Imhoff, *Un exemplaire du „De officiis“ de Cicéron propriété d'un Valaisan du XVI^e siècle*, dans AV, 1951, N° 2, pp. 373-382.

³⁶ *Die 3^a ejusdem mensis Septembris, obiit in Domino Comesii magnificus ac spectabilis Dominus Matthæus Schiner, multoties Ballivus Patriæ Vallesii, et parens præfati Domini Gubernatoris Agaunensis* (Nicolas Schiner, alors gouverneur de Saint-Maurice). *Chronique de Gaspard Bérody*, p. 52.

³⁷ Grenat, *op. cit.*, p. 126. Grenat fait allusion au grand-bailli Jossen et au chancelier Jacques Gunter, qui seront tous deux destitués par la Diète de Viège en 1604.

Gilg Jossen II, né vers 1548, était fils de Egidius ou Gilg Jossen I, bourgmestre de Sion, vice-bailli, et de Catherine Jordan. Après ses études, qu'il fit probablement à Bâle, il est cité comme notaire en 1577, puis devient châtelain de Saint-Léonard et de Bramois, chancelier de la Diète en 1587, gouverneur de Monthey, enfin, de 1601 à 1603, grand-bailli. Il avait épousé en premières noces Marguerite Anthamatten, fille du grand-châtelain et orfèvre Pierre Anthamatten et d'Elsa In-Albon (probablement fille de Pierre, châtelain d'Ayent), et, en secondes noces, Anne Näffen, fille d'Antoine, de Brigberg³⁸.

L'un des principaux chefs du parti de la Réforme, Jossen affichait ses convictions ouvertement. Durant les deux années de son baillivat, son activité fut sans borne. Son audace se manifesta jusque dans l'affichage clandestin, sur les murs de la cathédrale de Sion, d'un écriteau portant ces mots : « Hildebrand de Riedmatten dernier évêque de Sion »³⁹.

Mais sous la pression des VII Cantons catholiques et des Dizains de Conches et de Brigue, la Diète de Viège de 1604 mit fin à sa carrière politique et Jossen fut mis en demeure de renoncer à ses charges. Cependant, préférant conserver ses places, il fait amende honorable et réintègre le bercail catholique, ce qui lui permettra de reprendre quelques fonctions. Il termine sa vie le 17 septembre 1638, emporté par l'épidémie de peste qui ravage Sion et dont il est l'une des 450 victimes⁴⁰.

Le dernier des baillis cités par Brantschen est **Georges Michel (Michlig) I**, descendant d'une famille de Naters qui, à la fin du XV^e siècle, avait ajouté à son nom celui de Supersaxo. Georges Michel I est né vers le milieu du XVI^e siècle, fils d'Henri, grand-châtelain de Brigue, et d'Antillia Zbreiten, de Mörel.

Il avait appris le latin à Saint-Maurice avec le maître d'école François Jaquinus, ceci après un séjour à l'étranger. En 1572, il est qualifié notaire, devient grand-châtelain de Brigue, châtelain de Lötschen, gouverneur de Saint-Maurice et, en 1593-1595, grand-bailli. Il est souvent envoyé comme représentant du Valais pour le renouvellement des alliances avec la France et les Cantons catholiques, ce qui n'empêche pas ses concitoyens du dizain de le considérer comme un tiède catholique, voire comme un ami

³⁸ Acte de mariage entre Egid Jossen, fils d'Egid et Marguerite Anthamatten fille de Pierre (Archives de Loèche, H, N° 178) et Convention de partage entre Pierre In-Albon et Gilg Jossen, bailli du Valais (Archives d'Odet, parchemin 41, ACV, Sion).

³⁹ Grenat, *op. cit.*, p. 127.

⁴⁰ Cf. H. A. von Roten, *op. cit.*, pp. 210-216 ; *Armorial du Valais*, p. 136 ; Ghika, *op. cit.*, pp. 91-97 ; *Liste des personnes décédées de la peste, des années 1638-1639*, à Sion, ACV, 60-9.

des réformés de Loèche et de Sion. Aussi, de même que son combourgeois Jossen, fut-il destitué de ses fonctions, et pour les mêmes motifs ; comme lui aussi, il saura recouvrer des charges...

Il avait épousé Marguerite Streler, puis en secondes noces, Catherine Frily, de Sierre, fille d'un gouverneur d'Evian. Il décéda à Naters vers 1626 ⁴¹.

Ces cinq grands-baillis n'épuisent point le zèle dédicatoire de Pierre Brantschen : les bannerets François de Platea et Jean Roten, viennent, en effet, terminer sa nomenclature des autorités civiles.

François II de Platea, propriétaire du joli manoir des Anchettes, sur Sierre, était fils du banneret Pierre et de Catherine Emery (Emericy). Né vers 1537, il devint à son tour banneret et grand-châtelain de Sierre, député à la Diète, gouverneur de Montthey, enfin grand-bailli du Valais en 1611-1613. Contrairement à la plupart des hautes personnalités de Loèche et de Sion, il fut un zélé et fervent catholique. L'installation des Jésuites à Venthône et l'ouverture de leur école trouvèrent en lui un protecteur bienveillant. A Sion, la haute maison de Platea, qui surplombe la rue des Châteaux de sa tour à galerie, rappelle la mémoire de cette famille et témoigne encore de sa richesse. Un manuscrit, en notre possession, détaille des transactions et l'inventaire de l'argenterie que possédait son fils, aussi nommé François, et qui épousa Catherine Preux ⁴².

Le banneret de Platea eut trois épouses : la première, Anne, fille du grand-châtelain Nicolas Kalbermatten, de Sion ; la seconde, Marguerite Gröly, de Sion, et la troisième, Marie Ferriod, fille de François, bourgeois de Sion également. Suivant la Chronique de Bérody, François II de Platea mourut le 15 mai 1613, sans indication de lieu ⁴³.

Le second banneret cité par Brantschen est **Jean Roten**, personnage des plus énigmatiques par le rôle que lui et son chancelier Mageran — qui passe pour avoir été son âme damnée et son vrai maître — jouèrent à l'époque.

Fils du banneret Jean et de Christine de Riedmatten, Jean Roten était neveu de l'évêque Hildebrand de Riedmatten. Né vers 1547, il est major de Rarogne, gouverneur de Saint-Maurice en 1572-73, grand-châtelain de Martigny, banneret de Rarogne, puis, à plusieurs reprises grand-bailli, de 1623 à 1631 et de 1638 à sa

⁴¹ Cf. H. A. von Roten, *op. cit.*, pp. 203-209 ; D. Imesch, *Beiträge zur Geschichte und Statistik der Pfarngemeinde Naters*, dans *Journal de Statistique suisse*, 1908, pp. 369-414.

⁴² D. Imesch, *Inventar des Silbergeschires des Edlen Franciskus von Platea von Sidlers, 1614-1618*, dans *BWG*, t. IX, pp. 319-324.

⁴³ H. A. von Roten, *op. cit.*, pp. 217-219 ; *Chronique de Bérody*, p. 29.

mort. Il représente la période de transition entre les progrès du protestantisme et la renaissance catholique. Son gouvernement baillival est marqué par l'expulsion des Jésuites en 1627, l'exécution du capitaine Antoine Stockalper, le départ de l'évêque Hildebrand Jost à Rome, la frappe des premières monnaies aux sept étoiles, l'introduction du calendrier grégorien, etc. Il avait épousé Christine Waldin, sœur du grand-bailli Antoine Waldin, de Sion. Il mourut à Sion en 1659 et fut enterré à la cathédrale ⁴⁴.

* * *

En terminant cette abondante nomenclature des autorités religieuses et civiles considérées par Pierre Brantschen comme les mécènes de l'école dont il avait la direction, nous nous sommes demandé quelle était la part de mécénat réellement apportée par ces illustres personnes... Une image curieuse de cette époque tourmentée se reflète dans les pages de notre auteur.

Brantschen, sans tenir compte des actes personnels, a voulu réunir dans ses louanges tous ceux qui de près ou de loin ont sans doute contribué à sa nomination et à sa rémunération, ou qui ont apporté une aide au maintien de l'école sédunoise, aide de l'évêque et du Chapitre, aide des grands-baillis et des principaux magistrats représentant l'ensemble des Dizains du Valais, dont il va s'efforcer de chanter le los.

Un fait dont l'influence ne fut peut-être pas étrangère à son dessein, c'est le revirement de 1603 par lequel le peuple, réuni en assemblée sur la Planta à Sion, décida et jura de transmettre à ses descendants la religion pratiquée par les ancêtres, décision qui se trouva confirmée l'année suivante par la Diète de Viège.

Ce témoignage de reconnaissance de Pierre Brantschen, nous vaut une œuvre imprimée rarissime, précieux témoin de cette époque durant laquelle s'est joué l'un des plus grands et des plus tragiques chapitres de notre histoire valaisanne.

Léon IMHOF

⁴⁴ Grenat, *op. cit.*, pp. 242 et suiv. ; *Almanach Généalogique de la Suisse*, t. VI, p. 599 ; *Armorial du Valais*, p. 218 ; renseignements obligeamment communiqués par M. l'abbé H. A. von Roten.